Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne-Janvier 2027

Formation certifiante - Fiche N°RS 7135

PUBLIC CIBLE

Le public visé regroupe les porteurs de projets d'installation agricole et les paysans et paysannes installés-ées de l'Aveyron et départements limitrophes

OBJECTIFS

L'objectif général de cette formation est d'accompagner les apprenants à définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

ENJEUX

Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

Afin de répondre aux besoins et attentes des porteurs de projets agricoles et paysans installés accompagnés sur le territoire, et notamment sur les compétences indispensables pour mener à bien l'élaboration du chiffrage de leur projet ; l'ADDEAR 12 met en place une formation répondant au cahier des charges de la certification « Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne ».

A ce titre, l'ADDEAR 12 est habilitée depuis juillet 2022.
Cette formation va leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration et la maîtrise de leur projet via le dimensionnement de leurs ateliers et le chiffrage de leur prévisionnel économique.
En cela, elle sécurise la création, la reprise ou le développement d'une activité agricole et donne aux (futur·e·s) paysan·ne·s l'autonomie nécessaire au développement résilient de leur ferme.
Ces six journées vont aider le paysan dans l'autonomie de la gestion d'une entreprise et dans les décisions à prendre : l'approche globale de l'exploitation, les outils de pilotage, l'analyse des risques financiers par rapport à l'évolution du contexte technico-économique et les leviers d'action pour s'adapter aux changements.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

CONTENU

Formations de 6 jours (42h en présentiel).
- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne

- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 6 jour(s)

DATE LIMITE : 12/11/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

TARIFS

Adhérent	**1470 €**
Non adhérent	**1470 €**
Non agricole	**1470 €**

Finançable par le fond de formation Vivea



Formation prise en charge par VIVEA, France Travail ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Emilie Paepe, responsable de stage
contact@addear12.com
ADDEAR Aveyron
La Maison des Paysans (La Mouline)
147 Côte d'Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98
Mél : contact@addear12.com

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :
*Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions…) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.
*Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc…) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.

- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

formation en présentiel.
Enseignement synchrone : Tour de table, présentation orale et échanges de groupe
Lieu : Olemps
Documents supports écrits
Salle équipée du matériel de formation (tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard…).

MOYENS MATÉRIELS

Formateurs : Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pingeon, Marie Rabassa animatrices-formatrices à l'Addear 12

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation est tout d'abord réalisée par l'observation des bénéficiaires au cours de la mise en situation professionnelle à travers les exercices proposés ainsi que par les échanges entre les bénéficiaires et l'intervenant permettant à ce dernier de s'assurer de la bonne compréhension.
De plus, le candidat doit remettre son dossier d'évaluation au plus tard 1 mois après la fin de la formation comprenant un descriptif du projet, un plan de financement prévisionnel sur trois ans, un compte de résultat prévisionnel sur trois ans et un plan prévisionnel de trésorerie sur un an. Les documents devront être fournis par le·la candidat·e en deux versions numériques : l'une respectant les formats originaux modifiables et l'autre en format pdf.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

N°OF : 73 12 00 41 012
RS 7135 enregistré au RS le 30/04/2025 par la décision du directeur général de France Compétences.
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7135/
Codes NSF: 210 / 210n / 210p

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : taux de satisfaction sur les formations chiffrage en 2025: 99.2%

NOTE : Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
21/01/2027	Maison des paysans, 147 côte d'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pingeon, Marie Rabassa animatrices-formatrices à l'Addear 12

21/01/2027	Maison des paysans, 147 côte d'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pingeon, Marie Rabassa animatrices-formatrices à l'Addear 12
11/02/2027	Maison des paysans, 147 côte d'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pingeon, Marie Rabassa animatrices-formatrices à l'Addear 12
25/02/2027	Maison des paysans, 147 côte d'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pingeon, Marie Rabassa animatrices-formatrices à l'Addear 12
04/03/2027	Maison des paysans, 147 côte d'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pingeon, Marie Rabassa animatrices-formatrices à l'Addear 12
18/03/2027	Maison des paysans, 147 côte d'Olemps 12510 Aveyron	Laura Bousquet, Maité Gerber, Caroline Pingeon, Marie Rabassa animatrices-formatrices à l'Addear 12

THÈMES

S'installer en AP

Création d\'activité / diversification

Gestion d\'entreprise

PARTENAIRES

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)